

Liberté d'expression

La **liberté d'opinion et d'expression** est généralement considérée comme une [liberté fondamentale](#) à l'Homme.

Elle est citée à l'article 19 de la [Déclaration Universelle des Droits de l'Homme](#) comme suit:

« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

De même, dans la [Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen](#) de 1789 (article 11) :

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ; tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Pour l'Europe ([Convention européenne des droits de l'Homme](#), [Conseil de l'Europe](#) de 1950 (article 10) :

« 1 Toute personne a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté d'opinion et la liberté de recevoir ou de communiquer des informations ou des idées sans qu'il puisse y avoir ingérence d'autorités publiques et sans considération de frontière. Le présent article n'empêche pas les États de soumettre les entreprises de radiodiffusion, de cinéma ou de télévision à un régime d'autorisations. »

« 2 *L'exercice de ces libertés comportant des devoirs et des responsabilités peut être soumis à certaines formalités, conditions, restrictions ou sanctions prévues par la loi, qui constituent des mesures nécessaires, dans une société démocratique, à la sécurité nationale, à l'intégrité territoriale ou à la sûreté publique, à la défense de l'ordre et à la prévention du crime, à la protection de la santé ou de la morale, à la protection de la réputation ou des droits d'autrui, pour empêcher la divulgation d'informations confidentielles ou pour garantir l'autorité et l'impartialité du pouvoir judiciaire. »*

Jurisprudence ([Cour Européenne des Droits de l'Homme](#), 21 janvier 1999, n°29183/95, Fressoz et Roire c. France) :

« La liberté d'expression vaut non seulement pour les « informations » ou « idées » accueillies avec faveur ou considérées comme inoffensives ou indifférentes, mais aussi pour celles qui heurtent, choquent ou inquiètent : ainsi le veulent le pluralisme, la tolérance et l'esprit d'ouverture sans lesquels, il n'est pas de « société démocratique ». »

Si la [déclaration universelle des droits de l'homme](#) de 1948 ne spécifie pas davantage de conditions particulières ni restrictions à cette liberté d'expression, cependant, un certain nombre de juridictions, sous l'égide des Nations unies et des pays y adhérant, - ce qui est le cas de la législation française -, restreignent toutefois cette liberté en interdisant [les propos incitant à la haine raciale](#), nationale ou religieuse et relevant de l'appel au meurtre qui sont des délits interdits par la loi.

Elle va de pair avec la liberté d'information et plus spécifiquement la [liberté de la presse](#), qui est la liberté pour un propriétaire de journal de dire ou de taire ce que bon lui semble dans son journal, sous réserve d'en répondre devant les [tribunaux](#) en cas de [diffamation](#) ou [calomnie](#). La calomnie et la diffamation étant là aussi, les restrictions imposées à la notion de liberté d'expression pour toute parole publique, comme pour l'incitation à la haine et au meurtre.

Le [Pacte international relatif aux droits civils et politiques](#), adopté par l'[Assemblée générale des Nations unies](#) précise que la liberté d'expression comprend «la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce sans considération de frontière» (article 4.).

Importance de la liberté d'expression

La liberté d'expression est bien souvent la première des libertés éliminées dans les régimes [totalitaires](#). Depuis la fin du [XX^e siècle](#), l'apparition de modes de communications de masse comme l'[Internet](#) et la difficulté des états et du [droit](#) à s'adapter à de telles évolutions techniques ont remis sur le tapis les problèmes liés :

- d'une part au *contrôle* de la liberté d'expression.
- d'autre part à d'éventuelles mainmises sur celle-ci (cas de la [Chine](#))

La liberté d'expression est fondamentale pour le développement des notions de [contenu libre](#) et de [logiciel libre](#).

Limites de la liberté d'expression

La liberté d'expression connaît certaines restrictions qui doivent être expressément fixées par la [loi](#) et qui sont nécessaires au respect des droits et de la réputation d'autrui.

La liberté d'expression subit des restrictions, pour des raisons [sécuritaires](#) (exemple: [Patriot Act](#) aux [États-Unis](#)) pour protéger le droit des individus : lutte contre les discriminations raciales et le [négationnisme](#) ([loi Gayssot](#) de 1990 en France), [protection de l'enfance](#), défense de droits de propriété intellectuelle (soit [droit d'auteur](#), soit [copyright](#)), etc.

Exemples de restrictions légales à la liberté d'expression ([France](#)) : La menace de commettre un crime ou un délit contre les personnes dont la tentative est punissable est un délit (art. 222-17 CP). La provocation à commettre un crime ou un délit (art. 23 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse). La propagande ou la publicité en faveur de produits, d'objets ou de méthodes préconisés comme moyens de se donner la mort est punie de trois ans d'emprisonnement et de 45000 euros d'amende (art. 223-14 CP). L'atteinte au secret professionnel (art.226-13 CP). La diffamation et l'injure (art. 29 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse).

En [Suisse](#), on citera l'article 261 bis du code pénal qui réprime la discrimination raciale et interdit notamment de nier les [génocides](#) ou autres crimes contre l'humanité¹.

Lorsque des personnes de pouvoir ou des institutions interviennent officiellement ou non pour limiter l'expression, hors des cas qui la restreignent, on parle de [censure](#). Le [sexe](#) et la [violence](#) font partie des thèmes les plus souvent visés par la [censure](#).